

FORMATION RECYCLAGE

B1 - B2 - BR - BC - BE

RECYCLAGE
OPÉRATIONS
D'ORDRE
ÉLECTRIQUE
BASSE TENSION



OBJECTIFS

Maintenir et actualiser les connaissances du personnel électricien intervenant en Basse Tension, leur permettre de travailler en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510

COMPETENCES VISEES



- Respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux, interventions et consignations en basse tension
- Identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants
- Identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- Mettre en œuvre les procédures de réalisation d'opérations, de travaux ou de consignation en Basse Tension



PRE-REQUIS

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la Basse Tension, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle - Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage



DUREE

1,5 jours soit 10h30



INTERVENANTS

Formateur en Prévention des Risques Électriques et formé à la pédagogie



EVALUATION

La partie théorique est évaluée à travers un QCM. La partie pratique est évaluée à travers des mises en situation pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510



NOMBRE DE PARTICIPANTS

1 à 12 personnes



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne ayant à réaliser des travaux, des interventions, des opérations ou des consignations en milieu Basse Tension



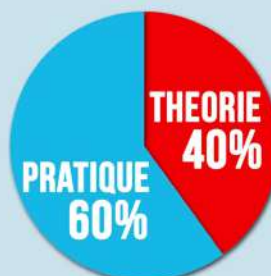
METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exposé
- Analyse de situations de travail
- Mises en situation pratique



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ressource multimédia
- Kit équipements de protection individuel
- Panneau pédagogique...



FORMATION RECYCLAGE

B1 - B2 - BR - BC - BE

RECYCLAGE
OPÉRATIONS
D'ORDRE
ÉLECTRIQUE
BASSE TENSION



ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin
de formation

En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, l'employeur reçoit l'Avis d'Habilitation pour son collaborateur

Remise d'un livret
« Le risque électrique »
à chaque stagiaire



CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 60 %

Accueil des stagiaires.
Présentation du formateur et des stagiaires.
Présentation de la formation (validité/recyclage),
des objectifs et des compétences.

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

- L'habilitation électrique
- L'évaluation et la prévention des Accidents du Travail d'origine électrique
- Les zones de l'environnement électrique
- Les opérations d'ordre non électrique
- La réalisation de travaux
- La réalisation d'une consignation en BT
- Les interventions générales en BT
- La réalisation d'essai, de manoeuvre, de vérification ou de mesurage

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 40 %

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET PARTAGE D'INFORMATIONS

- Échanges sur le retour d'expérience, les situations et difficultés rencontrées
- Partage d'informations sur les pratiques

EXERCICES INDIVIDUELS DE MISE EN SITUATION

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Identification, vérification et utilisation des Equipements de Protection Individuelle

CAS CONCRETS

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique en Basse Tension, en situation professionnelle

VISITE DES INSTALLATIONS (LORS DES FORMATIONS DANS VOS LOCAUX)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

MAINTIEN DES CONNAISSANCES :
10,5 heures tous les 3 ans

CONTACT OFPS : 01.78.52.98.78
www.ofps78.fr

